

Vive la chasse le dimanche !

Depuis de nombreuses années, les opposants à la chasse entendent faire interdire la chasse le dimanche. Si le débat peut de prime abord sembler légitime, une étude objective des faits démontre qu'une telle interdiction s'avère totalement infondée.

L'argument principal mis en avant étant celui de la sécurité, nous rappellerons que la chasse est une activité particulièrement sûre. L'obtention du permis de chasser est conditionnée par le suivi d'une formation complète où la sécurité est justement une exigence de chaque instant. Cette formation est sanctionnée par un examen où le moindre manquement aux règles de sécurité est éliminatoire.

Le permis obtenu, chaque chasseur est susceptible d'être contrôlé autant de fois que nécessaire, en particulier par les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Gendarmerie, ou les techniciens des Fédérations Départementales des Chasseurs.

Ceci démontre à ceux qui pourraient en douter que la chasse est une activité particulièrement encadrée, bien plus que d'autres loisirs beaucoup plus dangereux statistiquement. Rappelons au passage que la chasse est, en nombre de licenciés, le deuxième loisir préféré des Français. Ce n'est certainement pas sans raisons !

Cessons également une bonne fois pour toutes de considérer les chasseurs comme une catégorie à part. Acteurs du monde rural, ils vivent aussi la campagne au travers de nombreuses autres activités. Randonnée, cyclisme, équitation ou photographie animalière sont autant de passions qui les animent ; chercher à cliver et à opposer les amoureux de la nature est un comportement sectaire que nous condamnons.

Dans un même état d'esprit, la chasse est un patrimoine et une chance pour notre pays. Un patrimoine, car transmis depuis la nuit des temps de génération en génération, il cimenterait familles et amis autour d'une activité constructive et d'une expérience humaine au plus près de la nature. Une chance, car, en plus d'apporter 3,6 milliards d'Euros de production à notre économie et près de 26.000 emplois à temps plein, il permet une meilleure compréhension et l'entretien de notre patrimoine naturel.

A la lumière de ces éléments, le doute n'est pas permis : le sondage récemment commandité par nos opposants est, de par ses questions biaisées, l'aveu de leur minable stratégie à l'égard de la chasse. Une stratégie d'agression, de division et de régression. Leur intolérance à l'égard d'une activité qui, pourtant, ne se pratique qu'une petite partie de l'année, reflète une bien noire mentalité.

Leur véritable but en interdisant la chasse le dimanche est d'empêcher de chasser ceux qui ne sont pas libres en semaine. Nous pensons par exemple aux parents, actifs, qui voudraient transmettre leur savoir à leurs enfants.

Nous, Jeunes Chasseurs, exigeons que la chasse puisse continuer à être pratiquée chaque jour de la semaine. Nous affirmons qu'un bon dialogue sur le terrain vaut bien mieux qu'une mauvaise loi. Nous appelons donc l'ensemble de nos élus à ne pas céder aux revendications de quelques associations malhonnêtes en manque de publicité !

En saint Hubert,

L'équipe de l'A.N.J.C.